

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 21 octobre 2022.

Présents :

- Mme LESTURGEZ, enseignante de PS-MS
- Mme CLEMENT Audrey, Atsem en PS-MS
- Mme BERNASSE, enseignante de GS-CP
- Mme DORR , ATSEM en GS-CP
- Mme DELRUE, enseignante en CM1-CM2 assurant la décharge de direction, excusée
- Mme CARDON, enseignante en CM1-CM2, excusée

Les représentants de parents d'élèves : Mme MICHAUX , Mme DOCO, M. GUY , Mme PAJARD

- M.LAMOUREUX, maire de la commune de Fresnoy en Thelle
- Mme GUYON, conseillère aux affaires scolaires
- Mme BACQUET, déléguée départementale de l'Education Nationale
- M.BUTEL, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Gouvieux, excusé

L'ordre du jour :

1. Installation du conseil d'école
2. Protocole sanitaire
3. Présentation et vote du règlement intérieur
4. Effectifs et organisation des classes
5. Cycle natation – APQ
6. APC –Aide aux élèves (RASED)
7. Bilan de la coopérative scolaire
8. Le projet d'école
9. Les évaluations
10. Les actions pédagogiques
11. Le numérique à l'école
12. Bilan exercices sécurité

Mme Cardon est absente, Mme Bernasse va présider le conseil d'école.

1. Installation du conseil d'école

Il avait été décidé et voté que le vote ne se ferait que par correspondance. Le dépouillement des bulletins de vote s'est déroulé le vendredi 7 octobre 2022 à 17h00 en présence de Mme Larée et de Mme Michaux. Le taux de participation est de 52,41 % avec 76 votants dont 18 bulletins nuls sur 145 inscrits. Un bulletin est considéré comme nul dès l'instant où il y a une marque distinctive.

Les représentants de parents élus sont :

- Mme MICHAUX Emilie, Mme DOCO Alizée, M. GUY Anthony, Mme PAJARD Léna en tant que titulaires
- Mme LAREE Aude en tant que suppléante

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont une voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

2. Le protocole sanitaire

Celui-ci comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

- socle ;
- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau orange ;**
- **niveau 3 / niveau rouge.**

Le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

En cas de cas confirmés au sein d'une classe, les familles sont prévenues. Le protocole peut varier tout au long de l'année, nous appliquerons les consignes données par le ministère et la préfecture.

Les familles seront informées des évolutions.

3. Présentation et vote du règlement intérieur

Les membres du conseil d'école ont été destinataire au préalable du règlement intérieur. Le Règlement a été voté à l'unanimité.

Les parents font remarquer que certaines classes sortent trop tard. Il est rappelé que la fin des apprentissages est à 16h30.

4. Effectifs et organisation des classes

Classe de PS-MS : 20 élèves 10 PS-10 MS. Mme LESTURGEZ accueille les GS les lundis et mardis de 13h30 à 15h00

Classe de GS-CP : 25 élèves 13 GS- 12 CP

Classe de CE1-CE2 : 28 élèves 17 CE1-11 CE2 1 nouvel élève est prévu pour la rentrée de novembre.

Classe de CM1-CM2 : 24 élèves 13 CM1-11 CM2

D'où un effectif de 97 élèves. Pour la rentrée de novembre 98 élèves.

Les maternelles de la classe de Mme Lesturgez entrent par le deuxième portail dans la rue de Lamberval.

Les GS entrent par le hall d'entrée et les classes de ce1-ce2/cm1-cm2 ainsi que les CP par le portail principal.

Les maternelles de Mme Lesturgez ont leur propre cour et les GS vont en récréation avec les autres élèves de maternelle.

Les CP jouent dans la cour avec les autres élèves d'élémentaire.

5. Natation et APQ

Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 vont à la piscine de Chambly le jeudi de 10h20 à 11h00. Le bus part à 09h50 et le retour se fait vers 11h30. Le cycle natation a débuté le jeudi 22 septembre et se terminera le jeudi 15 décembre.

C'est la municipalité qui finance cette activité. Nous remercions les parents accompagnateurs qui se rendent disponibles pour nous accompagner.

Les APQ : activités physiques quotidiennes

La mesure 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) s'inscrit dans le cadre de la démarche **École promotrice de santé**. Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Pendant les temps de récréation, des jeux sont à disposition des élèves pour favoriser l'activité physique : ballons, cerceaux, cordes à sauter.

6. APC ET RASED

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent le lundi, le mardi et vendredi de 16h30 à 17h15. Cette première période a été une aide aux élèves à besoin (accompagnement à la lecture et à l'écriture).

Pour les prochaines périodes, elles serviront à mettre en place le conseil d'élève puis à la réalisation d'un projet collectif autour de l'écriture.

CP : 6

CE1 :4

CE2 :2

CM1 : 4

CM2 : 2

Les membres du RASED : réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés scolaires peuvent également intervenir pour apporter une aide en complément et en collaboration avec les enseignants.

7. Bilan de la coopérative scolaire

Charges 12 266,37

Produits 8 699,60

Résultat de l'année – 3 566,77

La coopérative sert à participer à des activités :

- sorties au théâtre, musées
- achat de matériel
- achat de livres
- participation à des prix ou concours (les incorruptibles, concours kangourou)
- jardinage...

Les représentants souhaitent que nous soyons plus précis sur les activités et préciser que la coopérative scolaire est à destination de toutes les classes. Le mot de remerciements a été apprécié.

8. Le projet d'école.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, les représentants de parents d'élèves, les enseignants et la collectivité territoriale se sont réunis afin de définir ensemble les axes du projet d'école. Trois axes majeurs ont été retenus :

- l'épanouissement
- le travail
- le respect

9. Les évaluations

Les évaluations nationales ont eu lieu du 12 au 24 septembre. Elles concernent les élèves de CP et de CE1.

Les résultats de ces évaluations sont remis lors d'un rendez-vous individuel avec les familles. Tous les parents ont été d'ores et déjà reçus.

Les élèves de GS et CE2 ont également passés des évaluations académiques.

Ces évaluations permettent d'évaluer les axes de progrès et de mettre en place les actions nécessaires.

Les livrets (du CP AU CM2) seront remis chaque trimestre. Des rendez-vous seront proposés aux familles pour le premier trimestre.

Remise du carnet de suivi des apprentissages (de la PS à la GS) chaque semestre.

10. Les actions pédagogiques

Le fil rouge tout au long de l'année est l'art sous toutes ses formes

Le jour de la rentrée, le musicien Sébastien nous a proposé **une rentrée en musique**. Il nous a fait découvrir les percussions corporelles et nous avons appris une chanson.

Le vendredi 30 septembre, nous avons participé à l'opération « **Nettoyons la nature** » et nous avons ramassé 13 kg de déchets.

Pour la semaine du goût, semaine du 10 au 14 octobre, chaque classe s'est rendue à la cantine. Avec le concours de l'ILEP, les élèves ont confectionné un pancake animalier avec différents aliments. Chacun a pris son œuvre en photo avant de la déguster.

La médiathèque départementale proposait aux élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 une rencontre avec des artistes le vendredi 14 octobre. Les élèves ont pu poser des questions aux artistes. Un concert était proposé le soir aux habitants de Fresnoy en Thelle.

Bibliothèque : Chaque mois, les classes se rendent à la bibliothèque pour découvrir un thème et y emprunter un livre. Nous vous demandons de faire attention aux livres prêtés et en cas de perte, il sera demandé aux familles de le remplacer.

Le prix des incorruptibles : La mission de l'Association Le Prix des Incorruptibles est de permettre à tous les enfants et adolescents de prendre goût à la lecture, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent.

Au mois de mai, un vote a lieu sur le livre préféré des élèves.

Coût de l'adhésion : 30 euros+ la sélection des livres 356,87 euros. Le prix des incorruptibles est financé entièrement par la coopérative scolaire.

Les parents souhaiteraient plus d'exemplaires. Le coût ne permet pas d'acheter 2 exemplaires. Il est également proposé d'instaurer un vote blanc.

Commémoration du 11 novembre : les élèves sont invités à participer à cette commémoration qui aura lieu le jeudi 10 novembre à 17h00. Rendez-vous devant la mairie.

Les élèves pourront bénéficier d'une sortie au théâtre de Chambly :

Le vendredi 9 décembre pour les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 : L'ascenseur cosmique. Les héros de cette pièce doivent mettre leurs compétences en commun et mettre de côté leurs différences pour sauver la planète.

Le jeudi 30 mars pour les élèves de maternelle et de CP. Nouage va construire une machine, pour y arriver, il va traverser une multitude de pays.

Le coût est de 336 euros pour le théâtre et de 180 euros pour le transport. La coopérative financera l'intégralité de cette sortie.

Fablab : de janvier à mars. L'école aura à sa disposition : 1 imprimante 3D , 1 machine à coudre, des cartes micro bit, 1 découpeuse vinyle, 1 kit Dremel, 1 scie à chantourner

Un Fab Lab (laboratoire de fabrication) est un lieu ouvert au public où il est mis à disposition toutes sortes de machines-outils pour la conception et la réalisation d'objets, comme des imprimantes ou des scanners 3D.

Ce sont des espaces de rencontre et de création collaborative.

Nous aurons besoin pendant cette période de parents pour nous accompagner à l'utilisation de ces machines-outils. Les enseignantes et ATSEM ont participé à deux jours de formation pour l'utilisation des machines.

Projet musique : le musicien intervenu lors de la rentrée en musique viendra faire 5 séances de musique en mars –avril

Coût de la prestation 750 euros financés par la coopérative scolaire. Le projet est en cours d'élaboration.

Après-midi jeux de société : A chaque fin de période, en conseil des maîtres, nous avons décidé de mettre en place ces moments, pour développer : le sens de l'observation, aiguïser sa logique et sa mémoire, exercer sa motricité fine, apprendre à attendre son tour, explorer sa créativité, enrichir son vocabulaire et ses connaissances générales, apprendre à perdre et à gagner, à gérer sa frustration.

Projet voyage classe de découverte en Auvergne pour les classes de ce1-ce2 et cm1-cm2 : le projet n'aura pas lieu, il y a trop de refus des familles.

Les représentants voudraient un voyage qui dure moins longtemps et plus près.

11. Le numérique à l'école

La municipalité a répondu présente pour l'appel à projet pour le socle numérique. L'école va être dotée d'un TBI, de 10 tablettes, de deux nouveaux ordinateurs portables. Le matériel sera livré pour la rentrée de novembre.

Il a également été demandé l'accès à l'ENT ONE, le coût est de 1,55 ht / par élève et par an. Cela permettra de communiquer plus facilement. Voici quelques exemples d'utilisation : le cahier multimédia, un espace documentaire, un cahier de textes, une messagerie.

Il faudra voir pour les familles qui n'ont pas d'accès à internet ainsi qu'un temps de formation pour l'utilisation.

12. Bilan exercice sécurité

Exercice alerte incendie le 19 septembre les élèves sont sortis en 1 min 49.

Le boîtier en maternelle ne fonctionne pas.

Alerte intrusion fait le mardi 17 octobre. Les élèves de Mme Lesturgez se sont cachés dans le dortoir. Les autres classes se sont regroupées dans le couloir en silence pendant 10 minutes.

La corne de brume n'est pas audible par Mme Lesturgez.

Questions : qu'est-ce qui est prévu pour Noël ?

Il est décidé qu'un goûter aura lieu le jeudi 15 décembre et qu'un « marché de Noël » se fera le vendredi 9 décembre à partir de 18h00. Les élèves présenteront leurs créations, il y aura des chants.

Fin de la séance : 20h40